

Listes des pièces à réunir puis à scanner préalablement à l'inscription en ligne

Les formulaires et attestations sont téléchargeables sur la page d'accueil de l'application mon-dossier-evad

<p>Pour tous les intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ RIB avec codes BIC et IBAN établi à votre nom et prénom (Si votre RIB ne contient pas les mêmes nom et prénom que ceux libellés sur votre carte vitale, la production d'une copie du livret de famille ou d'un acte de mariage est impérative) ➤ Attestation de sécurité sociale française (pour les étrangers, si le numéro français n'est pas établi, joindre une copie du passeport en cours de validité). ➤ Pièce d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité française ou passeport ➤ Titre de séjour en cours de validité ➤ Certificat de résidence pour les personnes de nationalité algérienne <p><i>Tout autre document complémentaire pourra vous être demandé en fonction de votre situation</i></p>		
<p>En cas de renouvellement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ RIB avec codes BIC et IBAN (RIB professionnel non accepté) en cas de changement de celui-ci ou si vous n'avez perçu aucune rémunération par notre administration dans les 12 derniers mois ➤ Titre de séjour en cours de validité 		
<p>Vacataire administratif</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; background-color: #1a3d3d; color: white; padding: 5px;">Fonctionnaire ou agent contractuel de droit public</td> <td style="padding: 5px;">➤ Formulaire Déclaration d'exercice d'une activité accessoire ou document délivré par votre administration</td> </tr> </table>	Fonctionnaire ou agent contractuel de droit public	➤ Formulaire Déclaration d'exercice d'une activité accessoire ou document délivré par votre administration
Fonctionnaire ou agent contractuel de droit public	➤ Formulaire Déclaration d'exercice d'une activité accessoire ou document délivré par votre administration		
<p>Contractuel étudiant Uniquement si non inscrit à l'Université en 2022/23</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carte étudiant ou Certificat d'inscription à l'Université pour l'année concernée (la période de validité d'une carte d'étudiant est du 1er septembre au 31 août N+1 pour un cursus Licence et du 1er septembre au 30 septembre N+1 pour un cursus Master) 		